

Direction de l'Administration, des finances et des systèmes d'information
Sous-direction des Achats et des marchés publics

Appel d'Offres International N° AO 02/2018 portant sur
«la fourniture, l'installation et l'accompagnement à la prise en main d'équipements de tests de performance énergétique des lampes, des réfrigérateurs et des matériaux de construction dans la zone de l'UEMOA»

Questions/Réponses N°1

- **Question 1** : De plus, nous avons une question sur l'Annexe 3, le fichier Excel sur la cotation de l'offre financière. Nous sommes un peu confus sur le contenu des cellules «E111» et «E112». Pouvez-vous nous aider à les clarifier?

Réponse 1 : Une erreur de formule s'est glissée dans la fiche de réponse financière et a été corrigée dans la nouvelle version du document intitulé « 04 - AO-02-2018 - Annexe 3 - réponse financière v2 » qui a été mise en ligne, ce jour, sur le site des marchés publics de l'OIF, à l'adresse :

<https://www.francophonie.org/-marches-publics-69-.html>.

En effet, les cellules «E111» et «E112» de la fiche de réponse financière auraient dû refléter le même montant ce qui n'est pas le cas dans l'ancienne version du texte.

La ligne 112 (sous-total des dépenses optionnelles) a donc été supprimée dans le document révisé.

- **Question 2** : Nous souhaitons recevoir par retour à ce mail tous les renseignements et précisions en réponse aux questions émises par le prestataires que vous avez fournies ainsi qu' en réponse à notre demande de précision qui est la suivante :
- Prix TTC, quel taux de TVA doit on considérer dans notre offre financière
 - Les offres pourront être déposées directement au bureau d'ordre de L'IOF (Paris)

Réponse 2 :

- *Le prestataire doit se baser sur les taxes en vigueur de son pays pour fournir cette information dans son offre financière. Néanmoins, selon les cas de figure, le contrat final pourra être signé hors taxes dans la mesure où les parties contractantes ne se retrouvent pas dans le même pays ou la même zone économique (service à l'exportation).*
- *Les offres doivent être déposées au siège de l'OIF à Paris, le cachet d'accusé de dépôt faisant foi dans cette situation.*